

# L'ex-trésorier de l'amicale des pompiers condamné

Ex-candidat du Rassemblement national aux législatives, Alexandre Morel, a été jugé par le tribunal d'Argentan, hier, pour abus de confiance au préjudice de l'Amicale des pompiers de Vimoutiers.

## Justice

À aucun moment il n'a reconnu les faits. Alexandre Morel, 35 ans, a déposé sur son compte à plusieurs reprises, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 28 janvier 2024, des fonds provenant de l'Amicale des pompiers de Vimoutiers. Mais « c'était avec l'autorisation verbale du président, qui était un ami », avance-t-il à la barre du tribunal d'Argentan, se défendant sans avocat, hier.

Le préjudice se monte à un peu plus de 14 000 €. Des espèces censées être difficiles à déposer sur le compte de l'Amicale « mais pas sur le vôtre », souligne la présidente.

## Trente-huit virements

Rien que pour 2023, « trente-huit virements de 50 € à 800 € passent de l'Amicale vers votre compte, relate la présidente. On n'a pas les bilans de l'association, vous ne les avez jamais déposés, il n'y a aucun justificatif. Le trésorier adjoint estime que les problèmes ont commencé quand vous avez eu des difficultés avec votre épouse. » Le couple vit de l'élevage de chats mais c'est surtout la femme qui s'en occupe.

Le prévenu estime qu'il a « pu faire une erreur. J'avais fait un cahier où j'avais tout écrit. J'en avais envoyé une copie à tous les membres de l'amicale. » Dans le public, la nouvelle responsable de l'Amicale marque son étonnement un peu trop fort et se fait rappeler à l'ordre par la présidente. « Vous signez en tant que prêteur et emprunteur... » s'étonne la magistrate.

Le prévenu admet méconnaître les statuts de l'Amicale. La présidente relève encore qu'il s'achète une moto à 2 500 € mais continue d'« emprunter » à l'Amicale. L'ancien président,



Alexandre Morel a été candidat du Rassemblement national aux législatives dans l'Orne, en 2022. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

qui a porté plainte en mars 2024 contre son ancien trésorier, confirme à la barre qu'il a découvert par hasard les mauvais comptes du trésorier « après un loto en novembre 2023 ».

## L'atteinte à l'image de l'Amicale reconnue

Pour le procureur, « M. Morel répond à toutes les questions de manière précise et rigoureuse. En totale opposition avec ce qu'on perçoit dans le dossier : rien de rigoureux, rien de traçable. » Il interroge l'ancien conseiller municipal de Vimoutiers, jusqu'en mars 2024, qui a été candi-

dat pour le Rassemblement national aux législatives de 2022 : « Vous étiez élu, vous êtes conscient du bien public ? » « Bien sûr », répond aussitôt le prévenu. « Pourtant vous avez le mode opératoire de celui qui commet des fraudes », conclut le procureur.

« Je regrette profondément, j'ai perdu plein d'amis que j'aimais beaucoup », déclare à plusieurs reprises Alexandre Morel qui indique qu'il « va quitter Vimoutiers avec sa nouvelle compagne ». Il travaille maintenant à L'Aigle. Il n'a plus de contact avec ses enfants depuis sa

condamnation pour violences sur eux et leur mère en mai 2023.

Après délibération, le tribunal a suivi les réquisitions du parquet et condamné Alexandre Morel à huit mois de prison avec dix-huit mois de sursis probatoire, 2 000 € d'amende, interdiction d'exercer la fonction de trésorier pendant trois ans et inéligibilité pendant trois ans. La constitution de partie civile de l'Amicale des pompiers est entendue : il doit leur payer 14 282 € au titre des dommages et 200 € au titre du préjudice d'atteinte à l'image.

Danièle FOUREY.

Pour jouer, flashez le QR Code ou rendez-vous sur [laplace.ouest-france.fr](http://laplace.ouest-france.fr)

Réservé aux abonnés

Une entrée pour Papéa offerte à tous les abonnés !

En partenariat avec

## Il est accusé d'avoir violé femme et enfants

Condamné à douze ans de réclusion par la cour criminelle de l'Orne, un homme a fait appel. Il sera rejugé aux assises à Caen.

## Justice

Viol incestueux sur mineur de 15 ans par un ascendant, viol commis par une personne étant ou ayant été conjoint, viol commis sur une personne vulnérable, agression sexuelle incestueuse sur mineur de 15 ans par un ascendant.

La simple lecture des chefs d'accusation fait froid dans le dos. Et pointe là le calvaire auquel disent avoir été confrontés certains membres de la famille de cet homme âgé de 51 ans, qui comparaitra en appel devant la cour d'assises du Calvados aujourd'hui, jeudi et vendredi. Il aurait dû être rejugé par la juridiction en juillet 2024, mais le procès avait été renvoyé.

Le cinquagénaire est accusé d'avoir, entre 2006 et 2017, dans plusieurs communes de l'Orne, agressé sexuellement ou violé sa conjointe, deux de ses filles, dont une alors qu'elle était âgée de 2 ans, et une femme en situation de handicap.

Vendredi 8 septembre 2023, le mis en cause avait été condamné à douze ans de réclusion par la cour criminelle de l'Orne.

## « La tête contre les murs jusqu'au sang »

Audience durant laquelle le père de famille de six enfants a été décrit comme un véritable tyran, imposant le martyre à ses proches. « C'est un enfant sauvage qui se frappait la tête contre les murs jusqu'au sang [...]. Elle enlevait ses couches pour mettre ses excréments à la bouche ou sur les murs. Elle se mettait constamment en danger », avait notamment décrit l'assistante maternelle de la famille d'accueil qui a hébergé la plus jeune des victimes.

Son père, écroué après la condamnation de première instance, a, depuis, été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Il comparaitra libre à Caen.

Benoît LASCoux.

# Quels collèges préparent le mieux au brevet ?

L'Éducation nationale publie des données pour évaluer l'efficacité de l'accompagnement des collèges auprès de leurs élèves pour l'obtention du brevet. Voici les résultats pour le département.

## Indicateurs de valeur ajoutée

Dans l'Orne, quels sont les établissements qui ont le mieux préparé les élèves au brevet ? Éléments de réponse avec les indicateurs de la valeur ajoutée des collèges, publiés hier par le ministère. L'an dernier, 841 400 candidats collégiens ont passé le diplôme national du brevet (DNB). 720 400 candidats ont été admis pour un taux de réussite global de 85,6 %.

Ce mercredi, sept mois après les résultats, l'Éducation nationale a communiqué des données pour chaque établissement du pays. Mais classer les collèges en prenant seulement leur taux de réussite au brevet ne rimerait pas à grand-chose. Chacun d'entre eux est confronté à des enjeux différents (quartiers défavorisés, profils d'élèves...).

Depuis 2023, le ministère de la rue de Grenelle publie les indicateurs de la valeur ajoutée des collèges (lvac). Ils servent à mesurer l'action réelle de chaque établissement dans la préparation du DNB. Pour chacun d'entre

eux, l'étude menée par la Depp (le service statistique de l'Éducation nationale) indique le nombre d'élèves présentés à l'examen, le taux de réussite et son niveau par rapport aux attentes, ainsi que la part des collégiens ayant effectué leur scolarité de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au sein du même établissement. Voici quelques repères pour décrypter les tableaux ci-dessous.

## Taux de réussite et taux d'accès, quelles différences ?

Le taux de réussite, c'est le nombre de lauréats par rapport au nombre de candidats. Le taux d'accès, lui, montre la part d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> qui vont jusqu'au brevet dans le même collège. Un taux d'accès élevé montre que l'établissement conduit un maximum d'élèves jusqu'au diplôme, même si quelques-uns redoublent. Un collège performant doit avoir ces deux taux élevés.

## Que signifient les résultats « attendus » ?

Pour calculer les taux « attendus » des



Dans une classe de collège.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

collèges, la Depp prend en compte différents paramètres : taille de l'établissement, zone d'implantation (urbain, rural, aisé, défavorisé...), profil des élèves (pourcentage de filles, part d'élèves en retard scolaire, scores aux évaluations de 6<sup>e</sup>...). Des moyennes sont établies en fonction des résultats des collèges de mêmes caractéristiques, qui deviennent les références de ces taux.

## Comment comparer des collèges ?

Il est intéressant de regarder les taux obtenus par rapport aux taux atten-

dus pour avoir une idée de l'action de l'équipe éducative. Cela montre si le collège réussit à faire plus (ou moins) que ce que l'on peut attendre de lui. Si un collège a des taux de réussite et d'accès qui dépassent ses taux attendus d'au moins cinq points, il est performant. Au contraire, si ses taux obtenus sont inférieurs de plus de cinq points à ceux attendus, il est peu performant.

## À quoi correspond la série professionnelle ?

La série professionnelle du brevet s'adresse aux candidats inscrits dans une classe de 3<sup>e</sup> à besoins particuliers (prépa métiers, Segpa, Ulis, UPE2A...). Les collèges ne les proposent pas tous, ce qui explique les cases non renseignées dans nos tableaux, ou dans lesquelles figurent les mentions ND (non déterminé) ou NS (non significatif, à cause d'effectifs trop réduits par exemple). Seuls les taux de réussite sont indiqués ici.

Johan BESCOND.

Orne	Collèges	Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 <sup>e</sup> - 3 <sup>e</sup>
			Brut	Attendu		
Alençon	Jean-Racine	PU	78	90	56	87
Alençon	Saint-Exupéry	PU	81	81		87
Alençon	Notre-Dame	PR	97	95		91
Alençon	Honoré-de-Balzac	PU	90	91	NS	94
Alençon	Louise-Michel	PU	75	60	NS	80
Alençon	Saint-François-de-Sales	PR	94	95		75
Argentan	Jean-Rostand	PU	86	86	73	84
Argentan	François-Truffaut	PU	89	88		95
Argentan	Jeanne-d'Arc	PR	98	94		87
Athis-Val de Rouvre	René-Cassin	PU	89	86		97
Bellême	Roger-Martin-du-Gard	PU	90	90		95
Briouze	Du Houleme	PU	74	ND		88
Carrouges	Henri-Delivet	PU	88	ND		90
Ceaucé	René-Goscinnny	PU	83	81		91
Domfront en Poiraise	Sacré-Cœur	PR	91	ND		95
Domfront en Poiraise	Jacques-Prévert	PU	95	91	50	92
Ecouche-les-Vallées	Georges-Brassens	PU	92	92		97
Flers	Sévigny	PU	87	88		94
Flers	Jean-Monnet	PU	82	77	NS	87
Flers	Saint-Thomas-d'Aquin	PR	97	96		88
Gacé	Jean-Moulin	PU	74	81		90

Orne	Collèges	Secteur privé : PR public : PU	Taux de réussite série générale		Taux de réussite série professionnelle	Taux d'accès 6 <sup>e</sup> - 3 <sup>e</sup>
			Brut	Attendu		
La Ferrière-aux-Étangs	Charles Léandre	PU	100	87	80	86
La Ferté-Macé	Notre-Dame	PR	87	84		94
La Ferté-Macé	Jacques-Brel	PU	91	94		88
L'Aigle	Foch	PR	88	87		81
L'Aigle	Molière	PU	80	84		88
L'Aigle	Françoise-Dolto	PU	74	80		91
Le Mêle-sur-Sarthe	Louis-Grenier	PU	98	90	73	93
Longny-les-Villages	Félix-Leclerc	PU	85	ND		87
Mortagne-au-Perche	Émile-Chartier	PU	82	85		93
Mortagne-au-Perche	Bignon	PR	100	92		91
Moulins-la-marché	André-Collet	PU	79	82		94
Putanges-le-Lac	Gaston-Lefavrais	PU	95	ND	NS	96
Rémalard en Perche	Paul-Harel	PU	93	89		94
Sées	Nicolas-Jacques-Conté	PU	77	83		79
Sées	Marie-Immaculée	PR	100	ND		91
Tinchebray-Bocage	Albert-Camus	PU	85	91		92
Tinchebray-Bocage	Saint-Rémi	PR	100	88		90
Trun	André-Malraux	PU	92	90		92
Val-au-Perche	Yves-Montand	PU	79	82		99
Vimoutiers	Arlette-Hée-Fergant	PU	88	83		92

NS : non significatif - ND : non déterminé.

## Restez informés grâce à l'appli Ouest-France

Retrouvez l'information en direct décryptée par les rédactions de Ouest-France. Accédez à des informations personnalisées selon vos centres d'intérêt. Abonnez-vous aux communes dont vous souhaitez suivre l'actualité et recevez des alertes quand de nouveaux articles sont publiés. Téléchargez l'appli Ouest-France sur Google Play ou l'App Store.

## Demain, ce supplément offert avec votre journal

Offert par votre journal  
Cadeau n° de jeudi 3 avril 2025

ouest-france

## Les fourgons préférés des professionnels



Les 10 voitures les plus achetées par les entreprises



Auto-entreprise et véhicule de fonction : Quelles sont les règles ?



ouest-france